

Rappeler tous les évènements qui jusqu'à ce jour ont entravé ou favorisé cette fondation, demanderait un espace dont nous ne pouvons disposer. Nous dirons brièvement que les infirmes dont le nombre allait toujours croissant, occupèrent successivement une chambre dans le quartier Saint-Georges, une mansarde dans les bâtiments de la Manécanterie, un appartement dans la rue Vaubecour, et enfin une vaste maison rue de l'Abbaye d'Ainay(1), où elles sont aujourd'hui. Ces changements de domicile furent en partie nécessités par l'augmentation du personnel ; les ressources croissant dans la même proportion que les besoins, le but étant de soulager et non de thésauriser, on n'hésita pas à recevoir d'autres infirmes.

Cependant l'établissement prenant chaque jour plus d'importance, celle qui, dans le principe, avait dirigé cette œuvre, ne voulut plus supporter seule une aussi grande responsabilité. Elle appela auprès d'elle les personnes qui les premières l'avaient aidée et encouragée. Telle fut l'origine de l'administration. Elle fut formée en 1825 et composée de douze dames, ayant chacune une fonction spéciale. Le moment était venu de donner à la maison un règlement intérieur. Le Conseil, après avoir discuté chaque article, soumit le projet à l'autorité ecclésiastique, qui y donna son approbation. « Cette maison, est-il dit, a été fondée pour servir d'asile aux jeunes filles d'une indigence bien constatée, et qu'une infirmité ou une maladie jugée incurable met hors d'état de gagner leur vie. Elles y sont reçues gratuitement et y trouvent logement, nourriture, habillement, éducation, etc. »

Au moment où nous écrivons, soixante lits sont occupés par de jeunes filles affectées des maladies les plus repoussantes, et qui ne donnent qu'un faible espoir de guérison.

Le plus grand nombre de ces maladies est au dessus des ressources de l'art, aussi beaucoup de ces enfants périssent ;

(1) L'administration vient de faire récemment l'acquisition de ce bâtiment.